
Numéro de l'intervention: 110-2012
Type d'intervention: **Motion**

Déposée le: 04.06.2012

Déposée par: Knutti (Weissenburg, UDC) (porte-parole)
Pfister (Zweisimmen, PLR)

Cosignataires: 0

Urgente: Oui 07.06.2012

Date de la réponse: 15.08.2012
Numéro de l'ACE 1168/2012
Direction: SAP



En finir avec le démontage du système hospitalier du Simmental – Pays de Gessenay

Le Conseil-exécutif est chargé :

1. de mener un projet pilote d'une durée de dix ans pour faire le point sur la nécessité de l'accès aux soins ;
2. de constituer sans attendre un réseau de santé dans le Pays de Gessenay ;
3. de maintenir les offres de soins de base : gynécologie, obstétrique, chirurgie et médecine ;
4. d'appliquer la loi sur les soins hospitaliers existante et, au besoin, de garantir la couverture des coûts en vertu de la déclaration de planification 5 ;
5. de revoir le plan de sauvetage et de l'intégrer à l'hôpital de Zweisimmen et au réseau de santé du Pays de Gessenay.

Développement

Les deux fermetures d'hôpital, celle décidée à Gessenay et celle prévue à Zweisimmen, ont choqué tout le monde et suscité l'incompréhension de la population, du personnel hospitalier, des autorités, des entreprises concernées, etc. 230 emplois hospitaliers sont menacés, et dans le sillage des hôpitaux, d'innombrables emplois sont en péril. 22 000 citoyennes et citoyens bernois, ainsi que les touristes, risquent d'être privés d'accès aux soins. C'est toute une région qui perd de son attrait. Si les deux hôpitaux devaient fermer, comme le prévoient le conseil d'administration du STS AG et le gouvernement, la région du Simmental – Pays de Gessenay se retrouverait défavorisée.

Le conseil d'administration du STS AG justifie cette décision de fermeture en disant que dans la mesure où le canton n'offre aucune garantie de couverture des coûts en cas de nécessité, dans les conditions actuelles il n'existe aucune solution réaliste et durable pour les soins hospitaliers aigus. Ces fermetures feraient cependant perdre à notre région des dizaines d'emplois qualifiés. Il ne faut pas oublier que Gessenay, Gsteig, Lauenen, Zweisimmen, St. Stephan et La Lenk, régions de domicile et de tourisme, sont si éloignées de Thounne qu'il est impossible d'y garantir la règle de couverture 80/30. Rien que pour ces

raisons-là, il faudrait accorder à la région du Simmental – Pays de Gessenay un site hospitalier répondant aux critères énoncés dans le communiqué du Conseil-exécutif du 2 juillet 2010.

C'est pourquoi une résolution sur l'accès aux soins a été lancée dans la région. La population demande notamment au Conseil-exécutif de garantir la couverture des coûts pour désavantages structurels durant au moins dix ans. Cette expérience donnerait à l'hôpital de Zweisimmen la possibilité de revoir sa structure de manière à équilibrer ses finances. Les experts sont convaincus que cela est réaliste et tout à fait possible à condition que les acteurs politiques balayent les incertitudes concernant l'avenir de l'hôpital. Pourquoi la région du Simmental – Pays de Gessenay n'aurait-elle pas droit à ce qui semble une évidence dans le Jura bernois ? Nous sommes convaincus que si le canton donnait l'assurance demandée, la population accorderait de nouveau ses faveurs à « son » hôpital. En effet, si de plus en plus de patients et de patientes choisissaient un autre hôpital que celui de Gessenay ou de Zweisimmen pour des interventions programmées, c'était notamment et surtout à cause de l'incertitude permanente qui pesait sur l'avenir de ces hôpitaux. Et cela permettrait de mettre en place, avec calme et sérieux, un réseau de santé pour Gessenay. Car réaliser et asseoir un tel réseau prend du temps. Selon nous, la durée d'une année prévue par la SAP et le conseil d'administration du STS AG pour le projet pilote ne suffira pas pour répondre à ces questions, trouver et mettre en place un organisme responsable composé de prestataires privés et analyser les résultats.

La résolution évoquée plus haut a recueilli 9 500 signatures en cinq semaines, ce qui illustre très clairement les attentes que nourrit la population quant à l'accès aux soins hospitaliers de base dans la région du Simmental – Pays de Gessenay.